

Golf du Château du Bois Guy
Lieudit Bois Guy
35133 PARIGNE

golf@bois-guy.fr

Adhésion au parcours du 9 trous Château du Bois Guy
Adhésion à l'association sportive
Accès au practice et Pitch & Putt

Pièces et documents à fournir :

Une demande d'adhésion **par adhérent** (document ci-dessous)
Une attestation de responsabilité civile délivrée par votre assurance.
Le règlement par chèque sera fait à l'ordre du GOLF DU BOIS GUY.
Le dossier complet est à déposer au club house.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Numéro de licence :

Index :

Non classé

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Nom et téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence :

Cotisations :

- Individuel : 790€
- Couple : 1300€
- 1^{er} abonnement : 600€
- Second club : 600€
- Practice : 190€
- 26/35 ans : 600€
- 18/25 ans : 350€
- Moins de 18 ans : 150€

Licences ffgolf :

- Adultes, plus de 25 ans : 58 €
- Jeunes adultes (19/25 ans) : 34 €
- Jeunes 13/18 ans : 22€
- Enfants moins de 13 ans : 19€
- Transfert de licence
- Renouvellement dans le club
- Création

Règlement intérieur :

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les conditions d'utilisation des installations mises à la disposition des personnes désirant s'entraîner sur le parcours et le practice. L'esprit général qui a présidé à sa mise en œuvre est l'éthique : le respect du terrain, respect de la nature, respect d'autrui, afin de permettre à tous les joueurs de profiter de l'ensemble des installations, dans une atmosphère de convivialité et de sportivité.

Parigné, le

Signature de l'adhérent
(Précédé de "lu et approuvé")